

Mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

RNCP23917 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	A1303, K2306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Sud - Paris 11

<http://www.u-psud.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le parcours type : Gestion durable des eaux pluviales dans l'aménagement des espaces de cette licence professionnelle est destiné à former des cadres techniques et assistants ingénieurs dans la conduite de projets liés à la gestion durable des eaux pluviales ou dans la conduite de projets d'aménagements urbains ou ruraux, projets qui doivent tenir compte très en amont des problématiques liées aux eaux pluviales (pollutions, inondations).

Le diplômé aura été familiarisé avec les bases pluridisciplinaires (hydraulique, hydrologie, écologie, topographie, dessin technique, urbanisme, techniques paysagères, techniques alternatives, maîtrise d'oeuvre, etc.) lui permettant de dialoguer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets d'aménagement centrés sur la gestion des eaux pluviales.

Il peut encadrer des équipes d'ouvriers et techniciens.

Le technicien supérieur de niveau II diplômé de ce parcours type Gestion durable des eaux pluviales dans l'aménagement des espaces, saura, au sein de sa structure d'accueil :

- Mettre en place des méthodes et des moyens de protection afin de réduire la fréquence des risques, mais aussi d'en diminuer l'ampleur et les conséquences.
- Réaliser un diagnostic qualitatif et quantitatif des pollutions accidentelles et des rejets réguliers dus aux ruissellements.
- Mettre en place des moyens de protection afin de réduire les risques liés aux eaux pluviales (inondations, impact écologique).
- S'associer avec des ingénieurs projets sur des études de création d'aménagement ruraux et urbains en lien avec les problématiques d'eaux pluviales.
- Tenir compte du contexte environnemental et réglementaire,
- Assurer l'information et le conseil après analyse sur le terrain,
- Analyser les données globales et spécifiques se rapportant au territoire concerné.
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur le programme.
- Monter les dossiers techniques et administratifs.
- Faciliter sur le terrain la mise en oeuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués.
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement.

- Formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser des choix auprès des élus,
- Participer à la gestion environnementale et à l'entretien du bon état écologique des cours d'eau.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le technicien supérieur de niveau II diplômé du parcours type Gestion durable des eaux pluviales dans l'aménagement des espaces de cette licence professionnelle est capable de :

- Quantifier les phénomènes de ruissellement à partir des précipitations et des caractéristiques du bassin versant et en déduire les débits à collecter,
 - Réaliser un relevé topographique et utiliser le système d'information géographique,
 - Savoir établir des bilans hydriques et hydrologiques,
 - Evaluer l'impact écologique des eaux de ruissellement sur les cours d'eau et les écosystèmes en général,
 - Caractériser les polluants des eaux de ruissellement et effectuer les analyses physico-chimiques correspondantes,
 - Dimensionner les ouvrages de récupération et de transport des eaux pluviales,
 - Concevoir et dimensionner les équipements de traitements des eaux pluviales (procédés classiques et techniques alternatives),
 - Lire, interpréter les documents d'aménagement et d'urbanisme,
 - Utiliser des techniques d'aménagement paysagers et les végétaux appropriés aux projets de rétention et de traitement des eaux pluviales,
 - Réaliser et interpréter un dessin technique,
 - Connaître la législation dans le domaine de l'eau, le cadre réglementaire,
 - Distinguer le rôle de tous les partenaires institutionnels impliqués dans un projet d'aménagement urbain,
 - Distinguer les différents phases d'un projet d'aménagement urbain,
- Prendre des informations sur le terrain et rédiger des documents clairs et synthétiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé de cette licence professionnelle exerce ses activités directement dans les collectivités territoriales (Services Techniques de Mairies, Conseils Généraux, Communautés d'Agglomérations) ou auprès des services aux collectivités, dans des entreprises liées à la protection de l'environnement, à l'urbanisme ou au paysage, dans des bureaux d'études Assainissement, Voiries et Réseaux Divers (VRD), des bureaux d'études intervenant en tant que Maître d'oeuvre ou d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès des collectivités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cadre Technique de l'environnement, assistant-ingénieur, chef de projet, chargé d'études et de développement, gestionnaire des eaux pluviales

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 108 €

Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 284
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	27 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

de 25% à 50% de professionnels du domaine et de 75% à 50% d'enseignants

COMPOSITION DU JURY — VAE

Au moins 2 professionnels (personne ayant une activité principale autre que l'enseignement) et une majorité d'enseignants-chercheurs

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23917/>